

Plan

CLIMAT !



2025 2035



MRC
Domaine-du-Roy
De nos ressources ÉMERGE L'AVENIR

Plan pour une
économie
verte



Partenaire financier

Québec 

Coordination, rédaction et géomatique :

Simon Tremblay
Conseiller en développement durable

Supervision :

Danny Bouchard
Directeur général adjoint et de l'aménagement
du territoire

Membres de l'équipe de projet :

Viateur Aubé
Directeur du Service de sécurité incendie
de Saint-Félicien

Yanick Baillargeon
Préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

Jacynthe Brassard
Directrice du développement des milieux
à la MRC

Olivier Delaunière
Directeur du Service de sécurité incendie
de Saint-Félicien (2024 – 2025)

Yanick Huard
Directeur du Service de sécurité incendie de
Roberval

Francis Leclerc
Directeur du Service de l'ingénierie à la MRC

Marie-Claude Simard
Directrice du Service de l'aménagement du territoire
à la Ville de Saint-Félicien

Simon-Pierre Simard
Directeur de l'ingénierie à la Ville de Roberval

Jonathan Thibeault
Directeur général d'Accès Transport

Membres du comité des parties prenantes :

Amélie Boivin-Dompierre
Kinésiologue au RLS du CIUSSS

Alexandra Dupéré
Conseillère en environnement, CRE
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Hélène Gagnon
Agente de développement à la Corporation de
développement communautaire (CDC)
Domaine-du-Roy

David Garneau
Directeur général de la Chambre de commerce et
de l'industrie de Saint-Félicien

Marlène Gaudreault
APPR au RLS du CIUSSS

Carl Gauthier
Directeur ressources matérielles et transport scolaire
au Centre de services scolaire du Pays-des-Blueets

Stéphane Leclerc
Chef de Service au Réseau local de service
du CIUSSS

Josée Lemay
Directrice du Centre d'action bénévole

Anne Malamoud
Directrice générale de l'Organisme de bassin versant
Lac-Saint-Jean

Guillaume Maziade
Conseiller en développement durable au CEGEP
de Saint-Félicien

François Potvin
Enseignant en techniques de milieux naturels
au CEGEP de Saint-Félicien

Sophie St-Arnault
Conseillère au développement et aux
communications, SADC de Lac-Saint-Jean Ouest

Marc Tremblay
Directeur général de la Société d'aide au
développement des collectivités
Lac-Saint-Jean Ouest

Marjorie Tremblay-Marchand
APPR à la Direction régionale de la santé publique
du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Tommy Tremblay
Directeur général du Conseil régional de
l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Référence à citer :

MRC du Domaine-du-Roy (2026). Plan
climat de la MRC du Domaine-du-Roy.
Service de l'aménagement du territoire



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET	5
1. INTRODUCTION	6
2. DÉFINITION DU CONTEXTE	7
Territoire couvert	7
Population et perspectives démographiques	8
Économie	9
Planifications et démarches existantes	11
3. RÉSUMÉ DES DÉMARCHES RÉALISÉES	12
Gouvernance	12
Mobilisation et consultations réalisées	14
4. PORTRAIT DE LA SITUATION CLIMATIQUE	16
Projections climatiques	18
Principaux risques	20
5. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE GES	22
Émissions du secteur industriel	24
Émissions du secteur agricole	25
6. VISION ET CIBLES	27
Vision	27
Cibles de réduction	29
7. PLAN D'ACTION	30
8. MESURES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	40
Tableau de bord de la transition climatique dans Domaine-du-Roy	40
Moyens de diffusion de l'avancement	42

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	7
Territoire couvert par le plan climat de la MRC du Domaine-du-Roy	
Figure 2 :	10
Nombre d'emplois par secteur d'activité dans la MRC du Domaine-du-Roy (2023)	
Figure 3 :	11
Liens entre le plan climat et les autres planifications territoriales existantes à l'échelle de la MRC du Domaine-du-Roy	
Figure 5 :	13
Portrait de la gouvernance de l'élaboration du plan climat	
Figure 5 :	14
Chronologie de la mobilisation et des démarches de consultation dans le cadre du Plan climat.	
Figure 6 :	23
Répartition des émissions totales par source du volet corporatif (gauche) et collectif (droite) pour la MRC du Domaine-du-Roy	
Figure 7 :	24
Répartition des émissions de ges (gauche) et consommation énergétique du secteur industriel par source d'énergie (droite)	
Figure 8 :	25
Proportion détaillée des émissions de ges du secteur agricole	
Figure 9 :	26
Proportion des émissions de ges par catégorie de source, excluant la consommation d'énergie de la production agricole	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	8
Population actuelle et projetée des 10 villes, municipalités et territoires de la MRC du Domaine-du-Roy	
Tableau 2 :	9
Indices économiques pour la MRC du Domaine-du-Roy (2023)	
Tableau 3 :	15
Consultations réalisées dans le cadre du Plan climat	
Tableau 4 :	17
Principaux indices climatiques pour le climat actuel et futur de la MRC du Domaine-du-Roy	
Tableau 5:	41
Indicateurs utilisés dans le tableau de bord de suivi de la transition climatique pour la MRC du Domaine-du-Roy	



Mot du préfet

Les changements climatiques constituent l'un des défis importants auxquels nous faisons face depuis quelques années. Ils transforment déjà nos milieux de vie et soulèvent des enjeux qui touchent directement la sécurité de nos populations, la vitalité de nos municipalités, nos infrastructures, nos activités économiques et la richesse de nos écosystèmes.

Face à ces transformations, nous avons la responsabilité d'agir avec vision et ambition. Le présent Plan climat témoigne de la volonté de la MRC du Domaine-du-Roy et de ses municipalités de travailler ensemble afin de mieux comprendre les risques auxquels notre territoire est exposé, de renforcer notre capacité d'adaptation et de réduire notre contribution aux changements climatiques.

Cette démarche repose sur une conviction simple : l'action climatique est avant tout une responsabilité partagée et collective. La MRC, les municipalités, les citoyens, les entreprises, les organismes et l'ensemble des acteurs qui composent notre territoire ont tous un rôle à jouer. En unissant nos connaissances, nos ressources et nos forces, nous pouvons faire émerger des solutions adaptées à nos réalités locales et porteuses pour l'avenir.

Notre territoire possède de nombreux atouts pour relever ce défi. La force de nos communautés, la richesse de nos milieux naturels, notre capacité d'innovation et notre connaissance du territoire constituent autant de leviers sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Le Plan climat 2025-2035 constitue une étape importante de cette démarche vers un territoire plus résilient.

Je tiens à remercier toutes les personnes et organisations qui ont contribué à l'élaboration de ce Plan climat. Leur participation, leurs connaissances et leur expertise ont permis de nourrir cette démarche. La prochaine étape sera tout aussi collective : mettre en œuvre les actions retenues et continuer à faire évoluer notre territoire face aux changements qui nous touchent.

Bonne lecture!

Le préfet,

Yanick Baillargeon

1. INTRODUCTION

Les changements climatiques constituent un défi collectif qui touche l'ensemble des territoires et de leurs communautés. Pour y faire face, les municipalités et les MRC doivent à la fois réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et se préparer aux impacts déjà observés et à venir.

Le Plan climat est un outil de planification qui permet de structurer cette action. Il vise à élaborer un portrait des émissions de gaz à effet de serre et des vulnérabilités du territoire, à identifier les principaux enjeux et à établir une vision ainsi que des priorités d'intervention en matière d'adaptation et de réduction des émissions.

Pour la MRC du Domaine-du-Roy, cette démarche a constitué une occasion de mobiliser les municipalités et les acteurs du territoire autour d'une compréhension commune des défis climatiques et de coordonner les efforts afin de renforcer la résilience du territoire. Le Plan climat propose ainsi un cadre pour passer de la connaissance des enjeux à l'action, en s'appuyant sur les connaissances locales, les réalités municipales variées et les capacités d'agir du milieu.

2. DÉFINITION DU CONTEXTE

Territoire couvert

La MRC du Domaine-du-Roy est située dans la partie ouest de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et s'étend sur un vaste territoire de 18 853 km², dont 2 860 km² sont municipalisés. Elle regroupe neuf municipalités locales ainsi qu'un territoire non organisé (TNO) Lac-Ashuapmushuan. Son territoire se caractérise par une forte prédominance des milieux forestiers, qui côtoient des espaces agricoles, des secteurs urbanisés, des milieux riverains et de villégiature. La population, concentrée principalement autour du lac Saint-Jean, côtoie un vaste arrière-pays forestier à faible densité d'occupation.

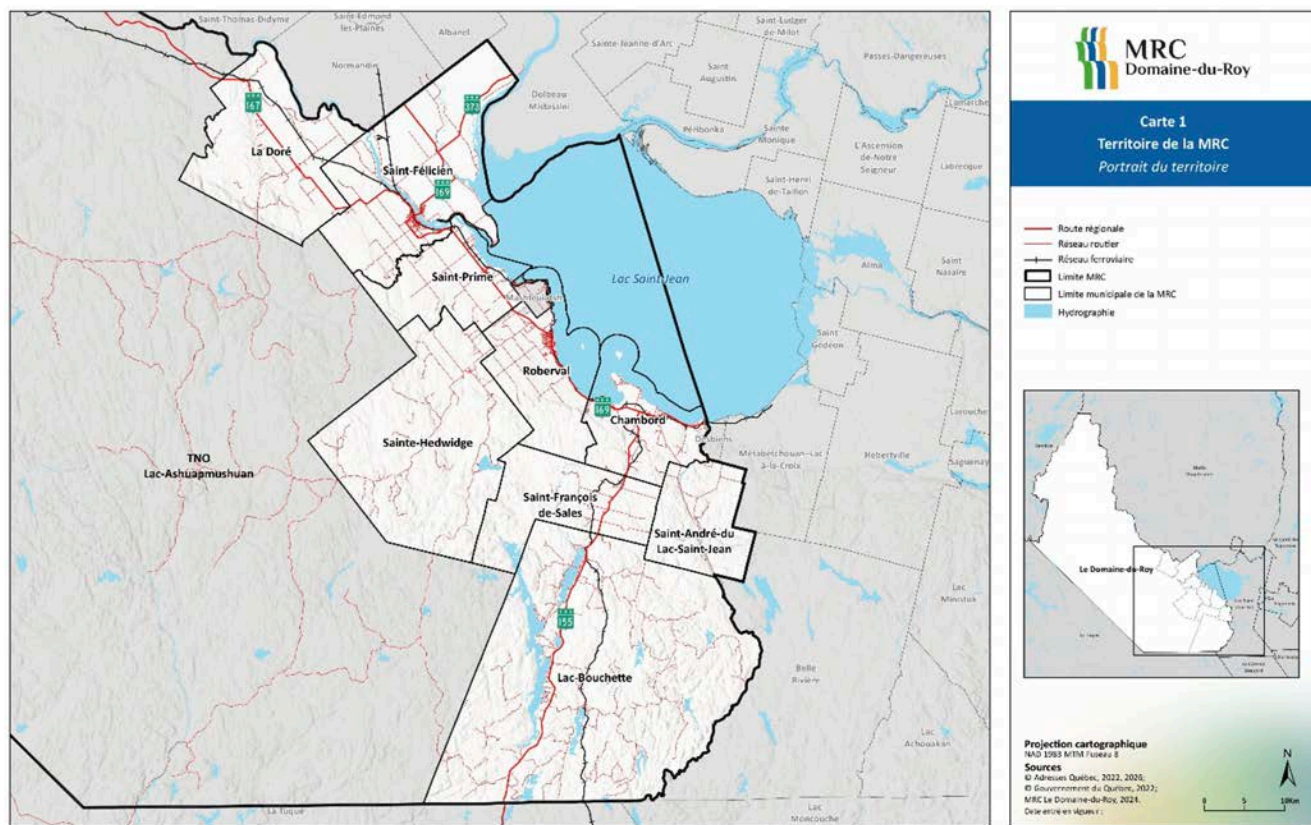


FIGURE 1 : Territoire couvert par le Plan climat de la MRC du Domaine-du-Roy

Population et perspectives démographiques

La MRC du Domaine-du-Roy compte une population d'environ 29 337 habitants (2024), principalement concentrée dans les pôles urbains de Saint-Félicien et de Roberval ainsi que dans les municipalités situées en périphérie du lac Saint-Jean. La MRC est confrontée à une dynamique démographique marquée par le vieillissement de la population et un accroissement naturel négatif, le nombre de décès étant supérieur à celui des naissances. Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population pourrait connaître une légère diminution au cours des prochaines décennies (**tableau 1**). Cette évolution s'accompagnerait d'une transformation de la structure par âge, notamment par une progression de la proportion de personnes âgées. Ces perspectives démographiques soulèvent différents enjeux en matière d'attractivité et de rétention de la population, de main-d'œuvre, de maintien des services et des équipements collectifs, d'habitation et d'adaptation des milieux de vie.

TABLEAU 1 : Population actuelle et projetée des 10 villes, municipalités et territoires de la MRC du Domaine-du-Roy.



Nom de la municipalité ou du territoire	Statut municipal	Population en 2023	Population projetée en 2041	Tendance
Chambord	Municipalité	1 798	1652	↘
La Doré	Municipalité	1 399	1248	↘
Lac-Ashuapmushuan	Territoire non-organisé (TNO)	42	38	↘
Lac-Bouchette	Municipalité	1 192	1 062	↘
Roberval	Ville	9 883	8846	↘
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Village	458	396	↘
Sainte-Hedwidge	Municipalité	917	879	↘
Saint-Félicien	Ville	10 234	9663	↘
Saint-François-de-Sales	Municipalité	631	581	↘
Saint-Prime	Municipalité	2 820	2848	↗

Économie

L'économie de la MRC du Domaine-du-Roy est fortement ancrée dans la mise en valeur des ressources naturelles. L'indice de vitalité économique (IVÉ) positionne la MRC dans le cinquième quintile (Q5), soit le groupe des MRC les plus dévitalisées au Québec (**tableau 2**). La foresterie et la transformation du bois constituent des secteurs économiques structurants, auxquels s'ajoutent l'agriculture et l'agroalimentaire, le secteur manufacturier et les services industriels ainsi que le tourisme et le récréotourisme. La MRC compte plus de 1 170 entreprises générant plus de 14 000 emplois (**figure 2**). Elle mise sur la diversification, l'innovation et la transformation locale des ressources afin

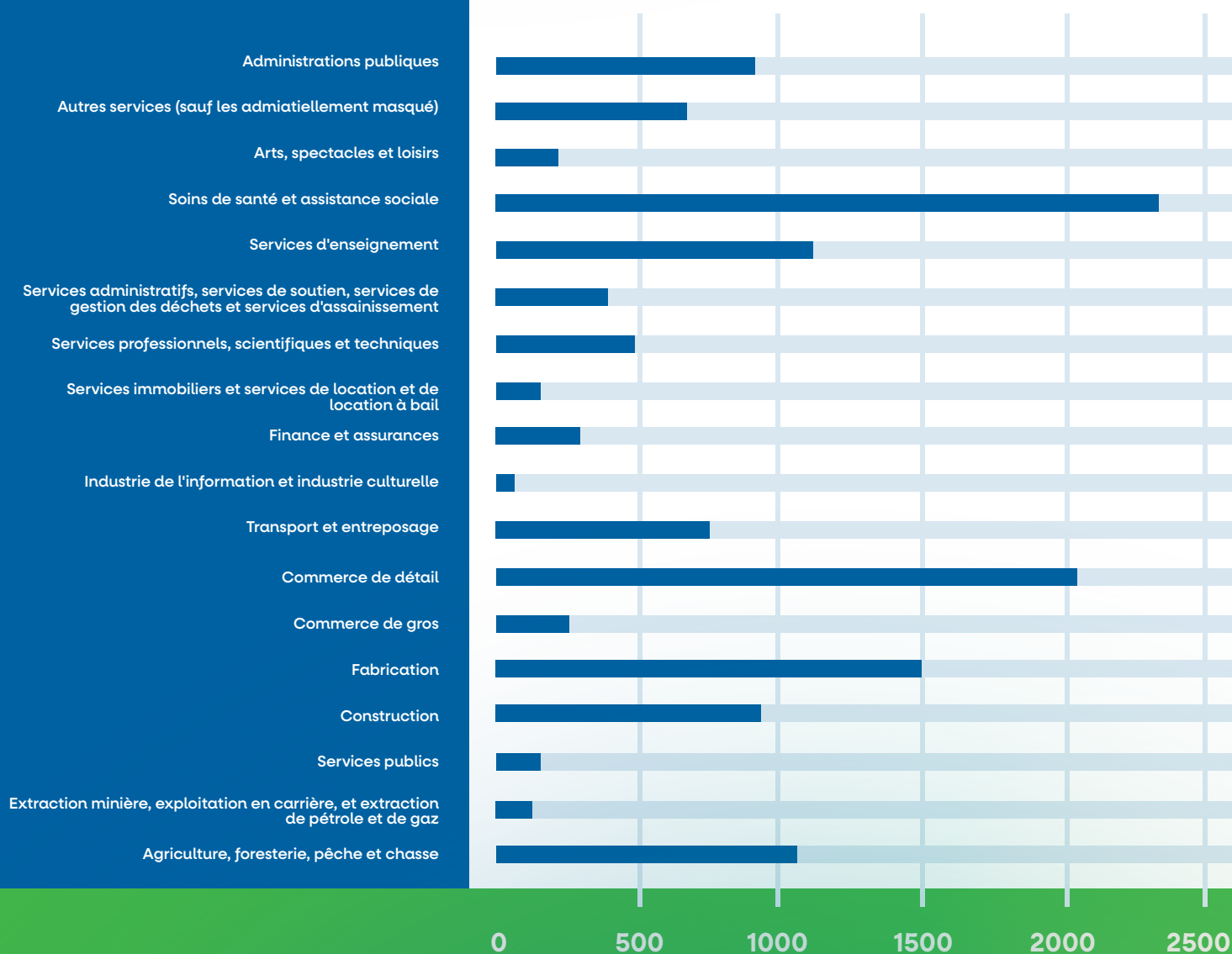
de renforcer la résilience de son économie. Dans cette perspective, elle a retenu la bioéconomie agricole, forestière et touristique comme créneau stratégique de développement, en cherchant notamment à favoriser la création de valeur à partir des ressources renouvelables du territoire. Le développement économique demeure toutefois marqué par certains enjeux, notamment la rareté de la main-d'œuvre, la relève entrepreneuriale, la diversification des activités et la nécessité d'accroître la transformation des ressources sur le territoire.

TABLERAU 2 : Indices économiques pour la MRC du Domaine-du-Roy (2023).

Revenu d'emploi médian des 25-64 ans	56 900 \$
Taux de travailleurs 25-64 ans	78,4 %
Indice de vitalité économique	-6,01
Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales	248 256 \$



FIGURE 2 : Nombre d'emplois par secteur d'activité dans la MRC du Domaine-du-Roy (2023).



Planifications et démarches existantes

Le Plan climat de la MRC du Domaine-du-Roy marque la première démarche structurée à l'échelle régionale afin d'accroître la résilience du territoire face aux impacts climatiques tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Par sa nature transversale et stratégique, le Plan climat de la MRC du Domaine-du-Roy est lié à d'autres planifications territoriales, que ce soit en ce qui concerne la réduction à la source des déchets, la carboneutralité ou la conservation des milieux humides. Un exercice a été réalisé avec les parties prenantes de la démarche pour arrimer le Plan climat avec les outils existants afin d'en assurer la cohérence et la synergie. La **figure 3** montre les liens qui unissent ces différentes planifications territoriales.



FIGURE 3 : Liens entre le Plan climat et les autres planifications territoriales existantes à l'échelle de la MRC du Domaine-du-Roy.



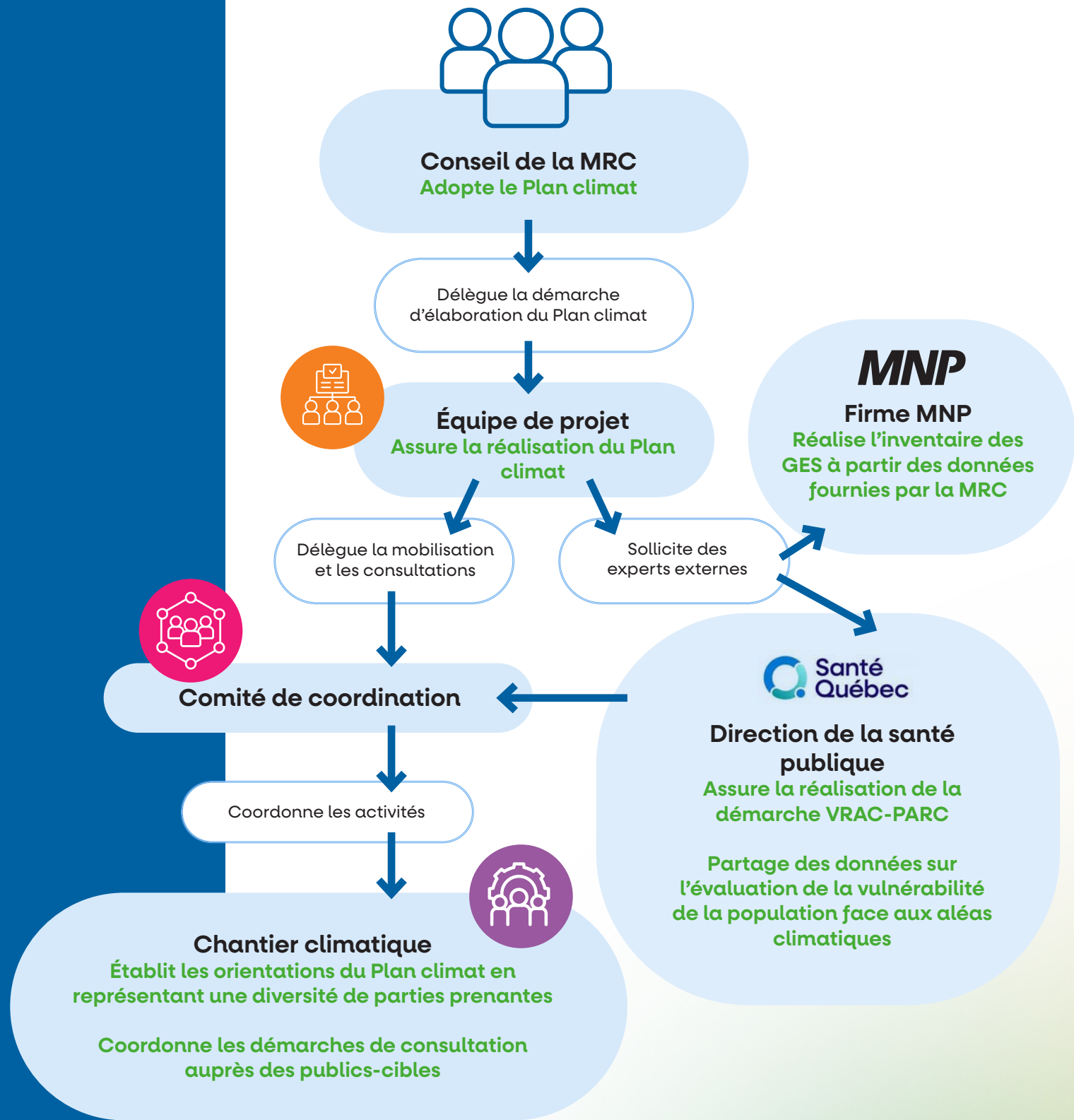
3. RÉSUMÉ DES DÉMARCHES RÉALISÉES

Gouvernance

Le conseil de la MRC a confié la gouvernance du Plan climat à deux comités. L'équipe de projet, composée de directeurs de services municipaux, avait comme rôle de sélectionner des experts de soutien, de produire des analyses variées et de confectionner un plan d'action avec des objectifs et mesures de suivi ciblés.

Le chantier climatique, composé de partenaires institutionnels, économiques, communautaires, scolaires et environnementaux, avait comme rôle de donner des orientations à la démarche, de représenter des parties prenantes et de coordonner les démarches de consultation **(figure 3)**.

FIGURE 5 : Portrait de la gouvernance de l'élaboration du Plan climat



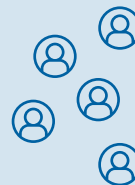
Mobilisation et consultations réalisées

La mobilisation des équipes municipales, des partenaires territoriaux et des experts externes s’est étalée sur deux ans, à partir de l’automne 2024 (figure 5). En tout, 41 rencontres de travail ont eu lieu, allant de la collecte de données à la validation du plan d’action, en passant par l’analyse des risques et la priorisation des mesures. Une série de six consultations a été menée avec les parties prenantes du Chantier climatique (tableau 3). Celles-ci ont permis de cibler spécifiquement certains publics qui sont davantage vulnérables aux changements climatiques, dans une vision de transition climatique juste et équitable.



FIGURE 5 : Chronologie de la mobilisation et des démarches de consultation dans le cadre du Plan climat.

TABEAU 3 : Consultations réalisées dans le cadre du plan climat



Public cible	Consultation réalisée	Date	Nombre de répondants
14 à 18 ans	Sondage	Décembre 2024	147
Toute la population	Sondage en ligne	Septembre 2025	240
Ménages en situation de défavorisation matérielle	Porte à porte	Octobre 2025	113
Nouveaux arrivants	Café-rencontre	Novembre 2025	8
Familles avec des poupons et jeunes enfants	Visualisation de données	Décembre 2025	33
Aînés	Sondage en personne avec la FADOQ locale	Février 2026	93



4. PORTRAIT DE LA SITUATION CLIMATIQUE

Un portrait du climat actuel de la MRC du Domaine-du-Roy a été élaboré à partir des données climatiques historiques de la station météorologique Roberval-A d'Environnement Canada. Le portrait de la situation climatique couvre les températures, la chaleur, le froid et le gel-dégel. Ces données ont été comparées au climat projeté dans le futur, avec les ressources scientifiques, comme les Portraits climatiques d'Ouranos et le portail Donnéesclimatiques.ca du. L'exercice a été réalisé pour deux horizons temporels (2041-2070 et 2071-2100) et deux scénarios climatiques, soit le SSP2-4.5 et SSP3-7.0. Un scénario SSP (pour Shared Socio-

economic Pathway, ou trajectoire socio-économique partagée) est une description narrative et quantitative de l'évolution de la société humaine à l'échelle mondiale (démographie, économie, éducation, technologies) au cours du XXI^e siècle. Elle sert à évaluer comment nos choix de développement influencent les émissions de GES mondiales. Par principe de précaution et dans un esprit de concision, seules les projections du scénario SSP3-7.0 sont présentées dans le tableau suivant.

TABEAU 4 : Principaux indices climatiques pour le climat actuel et futur de la MRC du Domaine-du-Roy, selon le scénario SSP3-7.0.

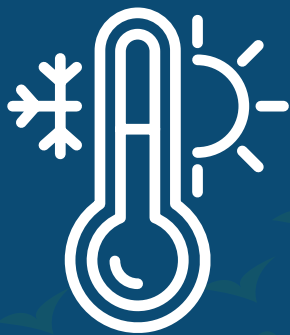
Indices climatiques	Tendance	Historique climatique	Projections climatiques	
		1991-2020	2041-2070	2071-2100
Moyenne annuelle des températures	↗	2,3	4,8 (+2,5)	6,7 (+4,4)
Moyenne hivernale des températures	↗	-12,6	-8,9 (+3,7)	-7,0 (+5,6)
Moyenne estivale des températures	↗	16,7	18,8 (+2,1)	20,5 (+3,8)
Nombre de jours chauds (> 30 °C)	↗	2,1	8,0	18,9
Nombre d'événements de vague de chaleur extrême (Tmin > 18 °C, Tmax > 31 °C)	↗	0,1	0,7	2,0
Nombre annuel d'événements de gel-dégel	↘	92,5	88,7	85,7
Nombre d'événements de gel-dégel en hiver	↗	12,6	18,2	22,3
Précipitations annuelles moyennes	↗	1022	1099	1146

PROJECTIONS CLIMATIQUES



Hausse de la température
moyenne annuelle de
4,4 °C d'ici 2100

Augmentation de
**900 % des jours
chauds
d'ici 2100 (>30 °C)**



Les événements de gel-
dégel en hiver vont
doubler d'ici 2100

PROJECTIONS CLIMATIQUES

Hausse des précipitations d'ici 2100

Automne

+ 11 %

Hiver

+ 50 %

Printemps

+ 22 %

Été

+ 2 %



**Les courtes pluies
abondantes
(15 mm en 10 minutes)**
deviendront 4 fois plus
fréquentes d'ici 2071-2100. La
fréquence passera d'une fois
aux 20 ans à une fois aux 5 ans
d'ici la fin du siècle.



**Les grands épisodes
de pluie (cumul
pendant 24h)**
de récurrence 2 ans
passeront de 55,1 mm à 67,2
mm (augmentation de 22 %).

Principaux risques

Une analyse des risques climatiques a été réalisée afin d'identifier, évaluer et traiter les risques climatiques. Les aléas suivants ont été pris en compte :

- **Augmentation des températures**
- **Vagues de chaleur**
- **Précipitations abondantes/fréquentes**
- **Inondations fluviales**
- **Inondations pluviales**
- **Redoux hivernaux (cycle de gel-dégel en hiver)**
- **Vents violents et tornades**
- **Énergie de convection (potentiel de temps violent)**
- **Érosion et submersion côtières**
- **Feux de forêt**
- **Sécheresse**
- **Glissements de terrain**



Les risques ont été évalués selon une matrice qui permet de hiérarchiser le niveau de vraisemblance et le degré de conséquence de chaque événement. Puis, la vulnérabilité des infrastructures, de la population, des bâtiments et des services municipaux a été évaluée en prenant en considération leurs sensibilité et leur capacité d'adaptation respectives.

Pour chaque risque, la répartition géographique a été cartographiée dans un système d'information géographique. Ainsi, des zones d'intervention prioritaire ont été identifiées pour faire face aux îlots de chaleur, au risque d'inondations pluviales, aux glissements de terrain, à l'érosion et à la submersion côtière et aux feux de forêt.



RISQUES CLIMATIQUES POSÉS AUX SYSTÈMES ÉTUDIÉS



Infrastructures

Routes, ponts, ponceaux,
bâtiments municipaux

- Détérioration accélérée des ouvrages routiers
- Bris de ponceaux
- Dommages aux bâtiments municipaux
- Pannes d'électricité prolongées
- Glissements de terrain et érosion fluviale plus probables
- Dépassement des capacités du réseau d'égouts pluviaux
- Menaces à certaines infrastructures stratégiques par les vents et les feux de forêt

- Hausse des hospitalisations et décès dus à la chaleur
- Augmentation des allergènes et pollens
- Détérioration de la qualité de l'air en lien avec les feux de forêt
- Prolifération de certaines espèces exotiques envahissantes
- Augmentation des risques de zoonoses
- Risques psychologiques en lien avec les événements climatiques extrêmes



Population



Bâtiments résidentiels

- Dommages liés aux inondations pluviales
- Dommages liés aux inondations fluviales
- Dommages aux revêtements en lien avec les forts vents

- Plus grande charge de travail des services incendie et en sécurité civile
- Possibilité de bris de service dans la distribution de l'eau potable en cas de sécheresse
- Coûts liés aux dommages causés par les événements climatiques extrêmes



Services municipaux à la population

5. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE GES

L'équipe de projet a collaboré avec la firme MNP dans la réalisation de son inventaire GES. L'année 2023 a été choisie comme année de référence étant donné la disponibilité des données. Les sources incluses à l'inventaire ont été sélectionnées selon celles proposées par le programme ATCL afin d'obtenir un portrait précis de la MRC. Elles sont les suivantes :

Volet corporatif :



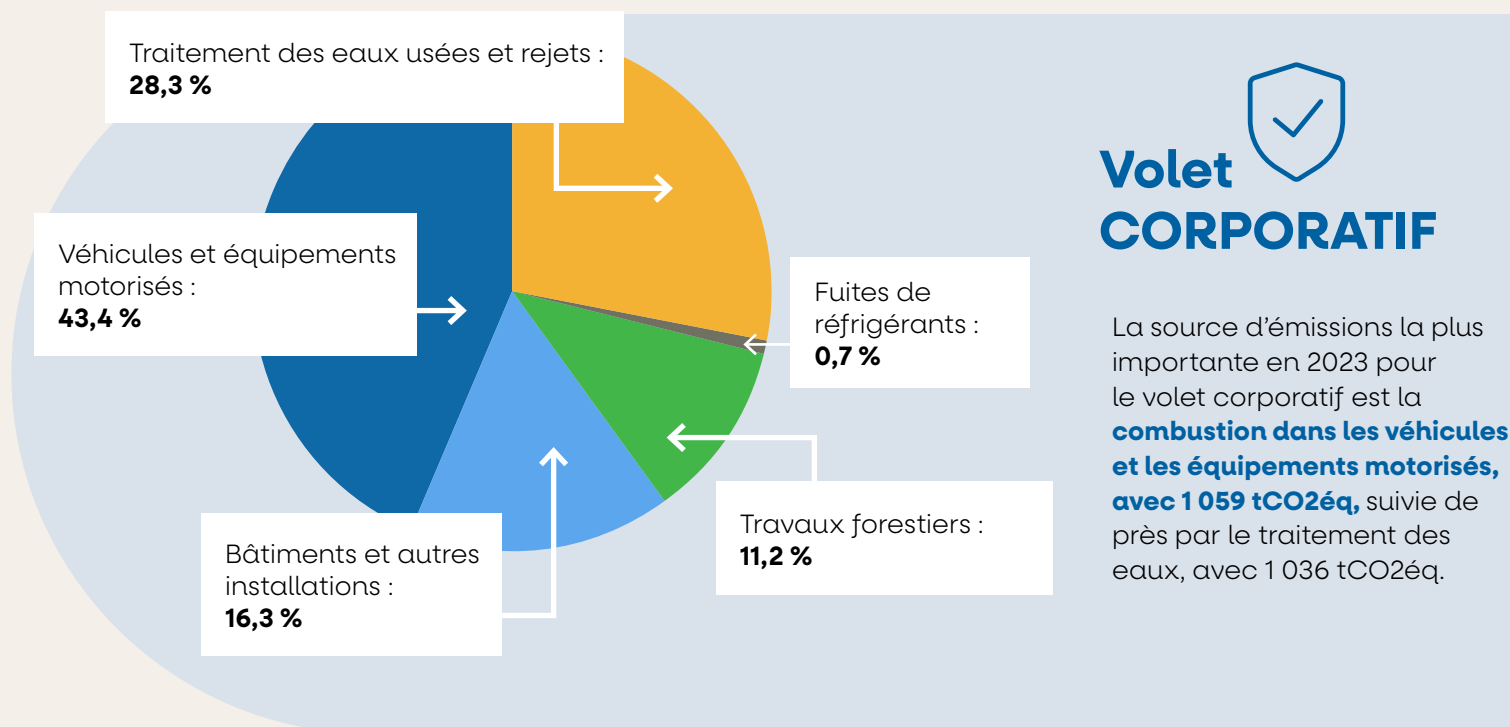
- **Consommation d'énergie dans les bâtiments et autres installations contrôlés par les municipalités et la MRC**
- **Consommation de combustibles fossiles par les véhicules et équipements municipaux, ainsi que par ceux des sous-traitants**
- **Fuites de réfrigérants dans les systèmes de climatisation**
- **Traitement et rejet des eaux usées générées sur le territoire**
- **Consommation de combustibles fossiles par les véhicules et équipements utilisés dans le cadre de travaux forestiers gérés par la MRC**

Volet de la collectivité :



- **Consommation d'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel**
- **Consommation de combustibles fossiles pour le transport routier et hors route de la collectivité**
- **Enfouissement des matières résiduelles**

L'inventaire a démontré qu'en 2023, la MRC du Domaine-du-Roy a émis un total de 3 654 tonne équivalent carbone (tCO₂éq) pour le volet corporatif et de 258 195 tCO₂éq (509 705 tCO₂éq incluant les secteurs industriel et agricole) pour le volet collectif. La Figure 6 présente la répartition, en pourcentage, des émissions des deux volets :



Volet de la COLLECTIVITÉ

Pour le volet collectif, le **transport est de loin la source la plus importante, avec 234 205 tCO₂éq**, ce qui s'explique notamment par la structure du territoire.

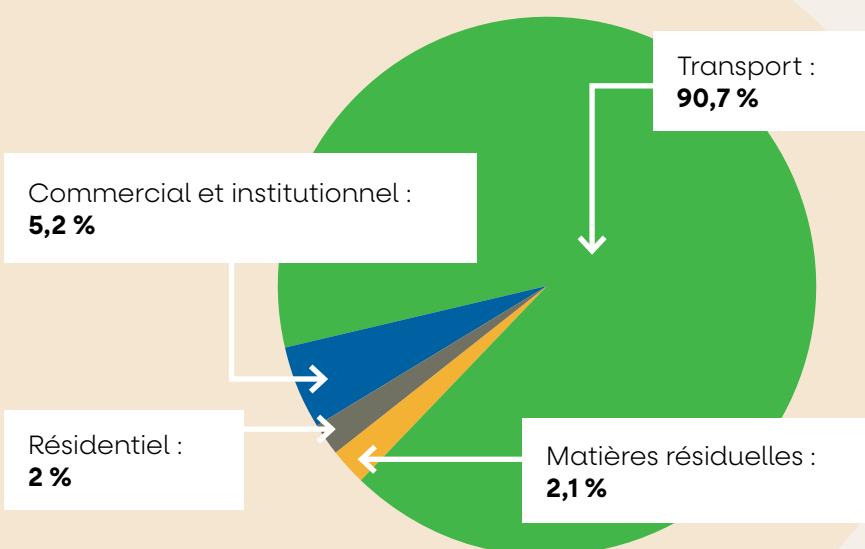


FIGURE 6 : Répartition des émissions totales par source du volet corporatif et collectif pour la MRC du Domaine-du-Roy.

Émissions du secteur industriel

Les émissions de GES liées à la consommation énergétique du secteur industriel n'ont pas été incluses dans l'inventaire de la **figure 6**, puisque cette source est facultative dans le cadre du programme ATCL. Cependant, cette source a été quantifiée et est présentée à titre indicatif. Les émissions de GES liées à la consommation d'énergie pour le secteur industriel ont été calculées de façon très similaire aux secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, soit en utilisant les données réelles de consommation d'électricité et de gaz naturel provenant d'Hydro-Québec et d'Énergir. Pour ce qui est des consommations pour les autres sources d'énergie, elles ont été estimées en fonction des statistiques d'utilisation des sources d'énergie dans le secteur industriel au Québec.

Le total des émissions pour ce secteur est de 108 077 tCO₂éq. Comme illustré sur la **figure 7**, la source principale d'émissions pour ce secteur est le gaz naturel, qui correspond à 53 % des émissions totales du secteur, mais qui fournit 15,4 % de l'énergie. La consommation d'électricité et de gaz naturel de la MRC du Domaine-du-Roy est basée sur des données historiques fournies par Hydro-Québec et Énergir.

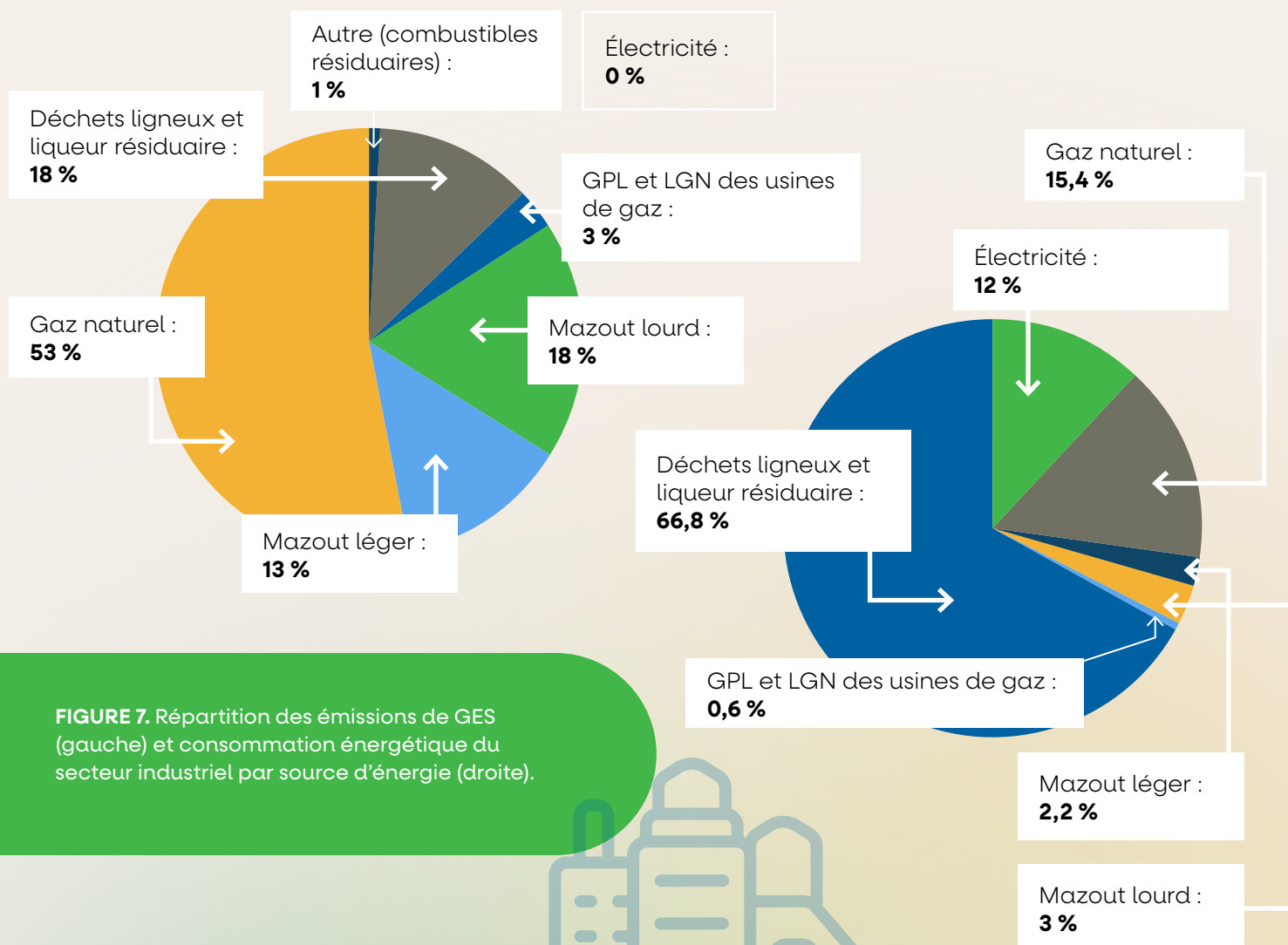


FIGURE 7. Répartition des émissions de GES (gauche) et consommation énergétique du secteur industriel par source d'énergie (droite).

Émissions du secteur agricole

L'agriculture est présentée ici en supplément à la **figure 6**, sachant qu'elle est facultative au programme ATCL. Les données brutes utilisées pour la quantification de ce volet sont le nombre de tête par type de bétail ainsi que le nombre d'hectares de chaque type de culture. Ces informations ont été obtenues de Statistique Canada ou de la Financière agricole et compilées par la MRC.

Les émissions totales pour le secteur agricole sont de 146 501 tCO₂eq, dont plus de 53,5 % proviennent d'émissions en lien avec la consommation d'énergie des bâtiments et équipements. La **figure 8** illustre les émissions de GES réparties selon les différentes sources d'émissions, permettant ainsi de visualiser la contribution relative de chacune au total des émissions.

FIGURE 8. Proportion détaillée des émissions de GES du secteur agricole.

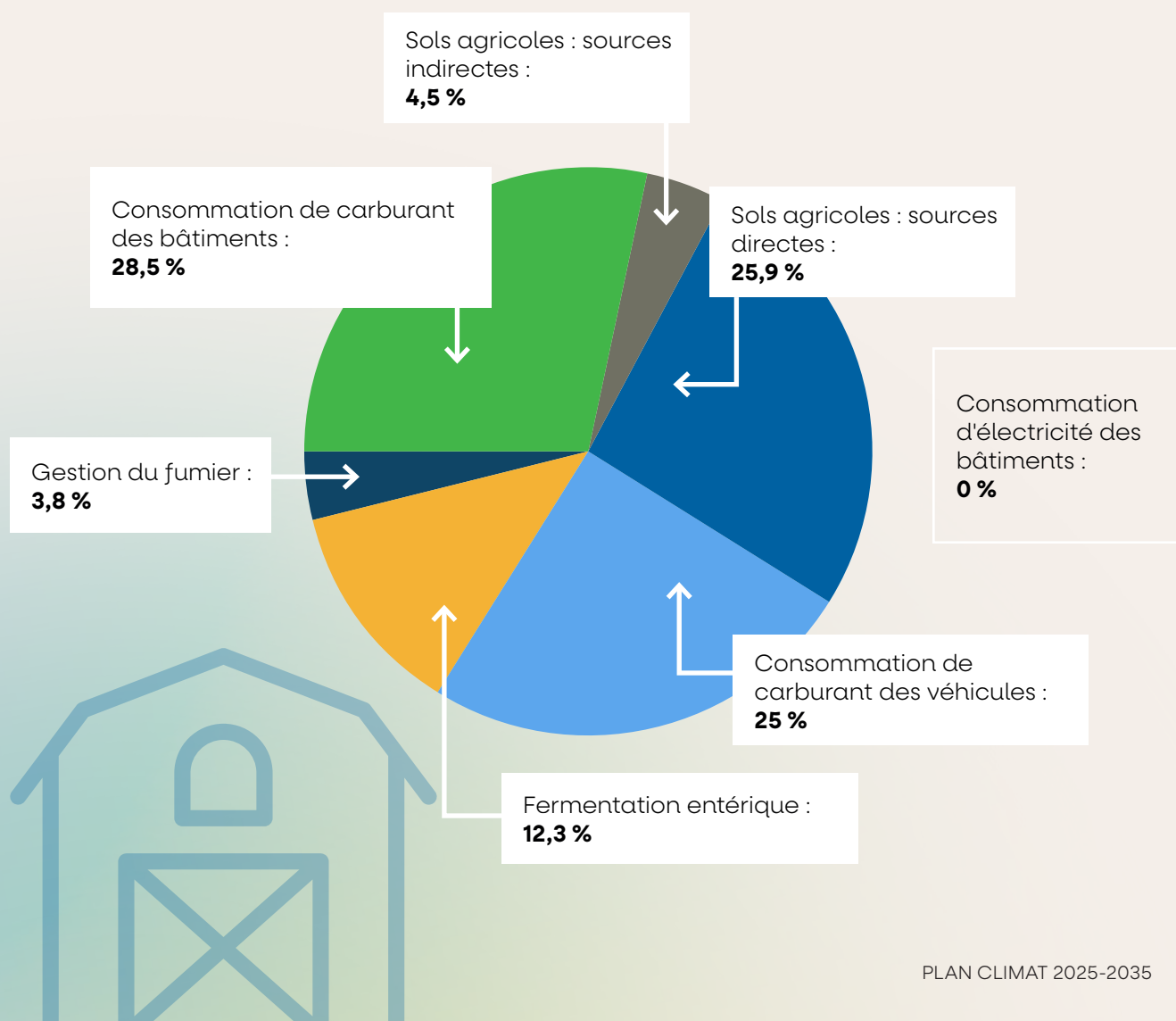
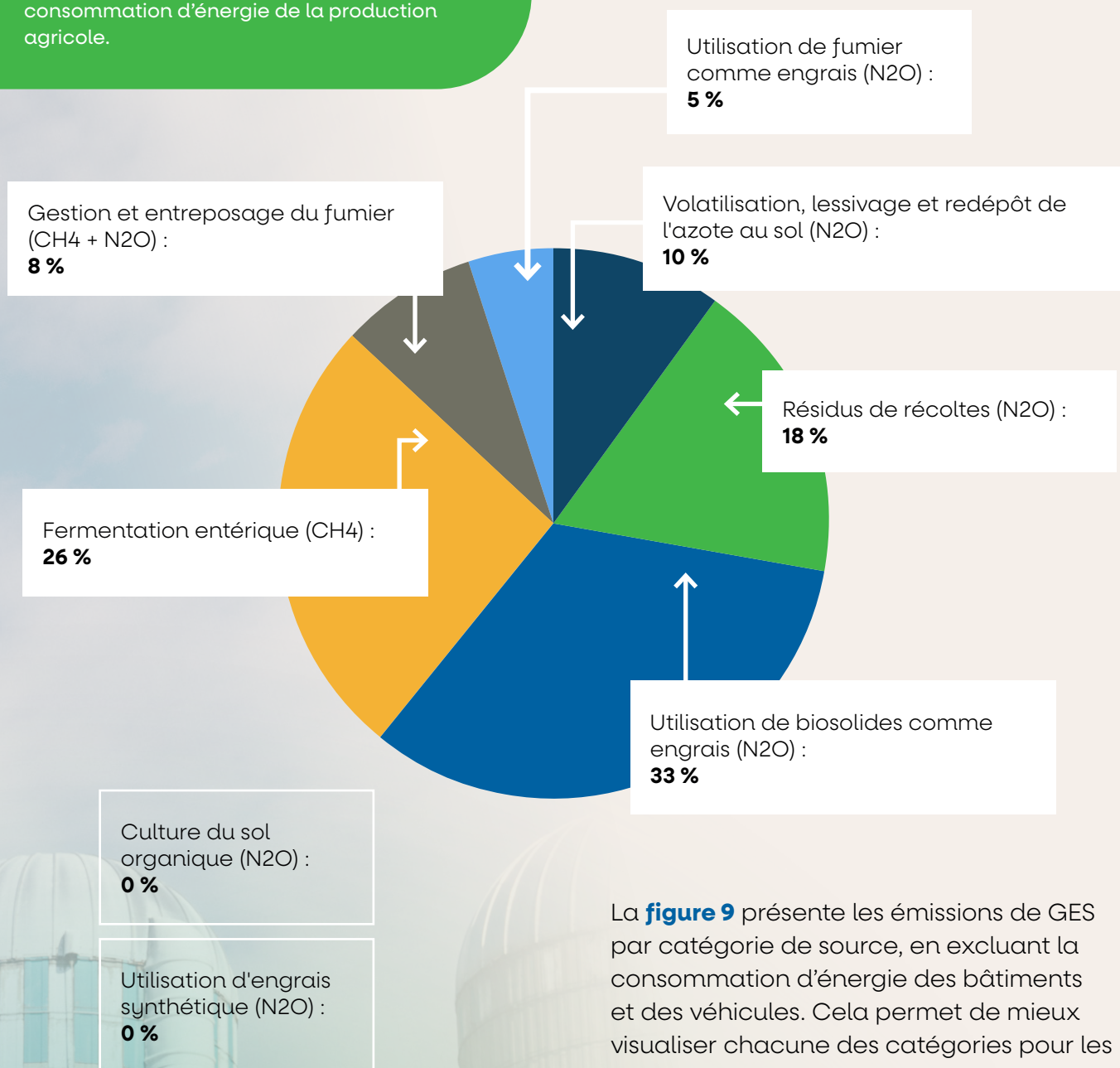


FIGURE 9. Proportion des émissions de GES par catégorie de source, excluant la consommation d'énergie de la production agricole.



La **figure 9** présente les émissions de GES par catégorie de source, en excluant la consommation d'énergie des bâtiments et des véhicules. Cela permet de mieux visualiser chacune des catégories pour les émissions directes et indirectes des sols agricoles sur les émissions totales.

La fermentation entérique et la gestion du fumier représentent 34,6 % des émissions, tandis que la culture des sols est responsable de la balance des émissions.



6. VISION ET CIBLES

Vision

Le premier Plan climat de la MRC du Domaine-du-Roy porte une vision ambitieuse et réaliste de la transition climatique, fondée sur la mobilisation et la mise en action de l'ensemble des acteurs du territoire. Cette vision s'articule autour de quatre grandes orientations :

Inspirer et faciliter le changement

La population, les entreprises et les organisations du territoire ont été mobilisées dans le cadre de l'élaboration du Plan climat et sont appelées à jouer un rôle actif dans la transition climatique. La MRC souhaite ainsi favoriser la mobilisation, soutenir le passage à l'action et créer les conditions propices à l'émergence d'initiatives porteuses.

1



Intégrer l'atténuation et l'adaptation aux fonctions municipales

2



Cette orientation s'appuie sur le pouvoir d'agir de la MRC dans l'exercice de ses responsabilités et de ses compétences. Elle vise notamment à intégrer les enjeux climatiques à la gestion des matières résiduelles, à l'entretien des infrastructures routières locales, au développement économique et social, ainsi qu'à l'exercice de ses pouvoirs en matière de taxation, de réglementation et de planification du territoire.

Miser sur les solutions fondées sur la nature

3



L'action climatique de la MRC repose sur le principe de travailler avec la nature en s'appuyant sur les fonctions et les services rendus par les milieux naturels. Cette approche se traduit notamment par la conservation, la restauration, la mise en valeur et l'utilisation durable des écosystèmes, dans une perspective de résilience du territoire face aux changements climatiques.

Favoriser une transition juste et équitable

4



Le Plan climat place l'équité sociale au cœur de la transition climatique. Il vise à tenir compte des réalités et des capacités différentes des personnes et des communautés, en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Il reconnaît également que ces populations sont souvent celles qui ont le moins contribué à l'ampleur de la crise climatique.

Cibles de réduction

En cohérence avec cette vision, deux cibles à la fois ambitieuses et réalistes ont été établies, pour les émissions corporatives et collectives de la MRC. Les mesures de réduction des émissions corporatives touchent la révision des opérations sylvicoles en TPI, l'efficacité énergétique des bâtiments, l'électrification des véhicules et l'adoption de pratiques plus écoresponsables dans l'entretien des espaces publics. Les mesures de réduction des émissions collectives soutiennent la réduction à la source des déchets, la mobilité durable, l'accompagnement des entreprises en développement durable et l'électrification des transports.

Cible de réduction des GES

**Par rapport à l'année de référence 2023 et pour
l'année 2035*



CORPORATIF
- 13,2 %



COLLECTIF
- 12,7 %



2035



7. PLAN D'ACTION

Les mesures présentées dans le plan d'action sont séparées en cinq grands thèmes :

- **les milieux naturels**
- **la gouvernance**
- **les milieux de vie**
- **les infrastructures**
- **les événements climatiques extrêmes**

Les 54 mesures ont été sélectionnées à partir d'une analyse de priorisation qui incluait 6 critères qualitatifs et quantitatifs : le potentiel de réduction du risque (ou d'émissions), le coût escompté, la faisabilité technique, le degré d'acceptabilité sociale exprimé à travers les consultations, l'équité et les cobénéfices à la santé de la population.

Chaque mesure est associée à un objectif spécifique, à un échéancier et à un ordre de grandeur des coûts. De plus, bien que la MRC assume la responsabilité de la mise en œuvre du Plan climat, les partenaires municipaux, institutionnels, scolaires, environnementaux, communautaires ou économiques sont identifiés. Enfin, une cible mesurable est planifiée pour chaque mesure dans la colonne « résultat escompté ».

THÈME 1 :

Protection, restauration et mise en valeur des milieux naturels

Légende pour l'ordre de grandeur des coûts :

\$ —> moins de 50 000 \$
 \$\$ —> 50 000 \$ à 100 000 \$
 \$\$\$ —> plus de 100 000 \$

Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
1.1 Accroître la résilience de la biodiversité à l'échelle du territoire	Poursuivre le programme de végétalisation des coulées agricoles et haies brise-vent	UPA, OBV, MRC, Comité du bassin versant de la Ticouapé	5 kilomètres linéaires reboisés par année	En continu	\$\$
	Développer un indicateur de connectivité écologique spécifique au territoire de la MRC et de la région (continuité physique entre les milieux naturels, permettant la survie, la reproduction, la migration et la résilience des espèces animales et végétales face aux changements climatiques)	CRE, IQCÉ, Conservation Nature Canada, OBV, CEGEP	Portrait de la connectivité à l'échelle de la MRC	Complété en 2027	\$
1.2 Protéger la population face aux EEE	Appuyer les municipalités dans le but de réduire l'exposition à l'herbe à poux et d'autres pollens allergènes (formation, stratégies de contrôle, sensibilisation du public)	MRC, Direction de la santé publique	Formation annuelle donnée aux employés municipaux (équipe d'entretien des espaces verts, loisirs, travaux publics)	En continu	\$
	Lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes (EEE)	CRE, OBV, municipalités, MRC	Plan de lutte aux EEE	Complété en 2027	\$\$
1.3 Conserver les milieux naturels d'intérêt	Promouvoir l'atteinte de la cible de 30 % d'aires protégées à l'échelle du territoire, en cohérence avec les activités du milieu	MRC, municipalités, CRE	Participation aux tables de concertation locales et régionales afin de déterminer le potentiel des propositions d'aires protégées	Complété en 2027	\$
	Appuyer la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques, en cohérence avec le Plan climat	MRC, municipalités, CRE	Appuyer les projets de restauration de cours d'eau	En continu	\$

THÈME 2 :

Une gouvernance forte, cohérente et compétente



Légende pour l'ordre de grandeur des coûts :

\$ → moins de 50 000 \$
 \$\$ → 50 000 \$ à 100 000 \$
 \$\$\$ → plus de 100 000 \$

Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
2.1 Structurer la mise en œuvre du Plan climat	Affecter une ressource à la coordination de la mise en œuvre du Plan climat et au pilotage des comités (chantier Climatique, équipe de projet)	MRC	Une ressource dédiée à la mise en œuvre du Plan climat au sein de l'équipe de l'aménagement du territoire de la MRC	En continu	\$\$
	Assurer un pilotage efficace de la mise en œuvre à l'aide d'une équipe municipale (ingénierie, aménagement, urbanisme, développement, sécurité civile)	MRC, municipalités	Rencontres aux 6 à 8 semaines, en continu, pour veiller à la mise en œuvre du Plan et à son arrimage avec les stratégies municipales	En continu	\$
	Poursuivre la mobilisation intersectorielle (milieux économiques, scolaires, environnementaux et communautaires) à l'aide du chantier Climatique de la Table des partenaires	MRC, OBV, CRE, CEGEP, CCI, SADC, DSP, CSS, Centre d'action bénévole, CDC	4 à 6 rencontres par année, pour orienter la mise en œuvre du Plan climat à l'échelle du territoire et assurer sa complémentarité avec le VRAC-PARC	En continu	\$



Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
2.2 Accroître le niveau de connaissances, de compétences techniques et de savoir-être en lien avec les changements climatiques	Élaborer et déployer une stratégie de formation destinée à l'ensemble du personnel municipal et des élus municipaux	MRC, municipalités	Formation donnée à l'ensemble des employés municipaux	2027	\$
	Mettre sur pied une antenne régionale avec le RIISQ et l'UQAC pour développer les connaissances sur les zones inondables	UQAC, MRC, OBV, RIISQ	Une antenne régionale	2027	\$
	Former les gestionnaires d'espaces verts et de plein air aux bonnes pratiques de gestion des espaces verts pour réduire les risques associés aux zoonoses et aux vecteurs de maladies (ex. : tiques)	MRC, Direction de la santé publique	Formation annuelle donnée aux employés municipaux (équipe d'entretien des espaces verts, loisirs, travaux publics)	En continu	\$
	De concert avec la santé publique, soutenir les différents camps de jour, services des loisirs (responsables des loisirs des municipalités), associations sportives, CPE, milieu scolaire, etc, dans l'application de plan «mauvaise qualité de l'air»	MRC, Direction de la santé publique	Gestionnaires municipaux et associations sportives autonomes	2028	\$
	Soutenir les initiatives permettant d'améliorer les connaissances liées à l'eau souterraine et les zones de captation d'eau potable	MRC, UQAC, municipalités, OBV	Adoption d'un plan de gestion durable des eaux souterraines Développer des incitatifs pour suivre la qualité de l'eau dans les puits privés	2028 2028	\$ \$ \$ \$
2.3 Assurer la cohérence entre les différentes planifications territoriales	Mettre à jour les plans de mesure d'urgence (PMU) à l'aide des projections climatiques du Plan climat	MRC, municipalités	9 municipalités avec un PMU à jour	2028	\$
	Soutenir l'action climatique dans le secteur agricole avec le PDZAA	MRC, chantier Agroalimentaire	Soutenir en collaboration avec les agriculteurs des stratégies de décarbonation ou adaptation aux changements climatiques	En continu	\$
	Intégrer l'adaptation des milieux de vie aux changements climatiques à travers la révision du schéma d'aménagement	MRC, municipalités	Intégrer des normes minimales de verdissement, des normes sur l'aménagement des stationnements et sur la couleur des revêtements (réduire les surfaces imperméabilisées, obliger la présence de noues végétalisées et d'espaces verts)	2027	\$ \$

THÈME 3 :

Des milieux de vie résilients et conçus pour vivre avec la chaleur et les pluies intenses

Légende pour l'ordre de
grandeur des coûts :

\$ → moins de 50 000 \$
 \$\$ → 50 000 \$ à 100 000 \$
 \$\$\$ → plus de 100 000 \$

Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
3.1 Se préparer à bien vivre avec la chaleur	Rendre accessible un centre de rafraîchissement en période de vague de chaleur classe 2. Lieu accueillant, accessible à tous et équipé de matériel	MRC, DSP, Halte de jour, Soupe, Travailleurs de rue, municipalités (panneaux d'affichage), Centre Mamik	9 municipalités équipées avec un centre de rafraîchissement d'ici 2027. Chaîne de communication avec la DSP, la MRC, les municipalités et le milieu communautaire	2027	\$\$
	Améliorer l'accès gratuit à l'eau potable dans les lieux publics	MRC, municipalités	Un point d'eau (abreuvoir) de plus par année à l'échelle de la MRC	En continu	\$\$\$
	Planter des arbres (verdissement) sur les terrains municipaux dans les zones d'intervention prioritaires des îlots de chaleur urbains	MRC, municipalités	Répertorier les points d'eau et établir un diagnostic 200 arbres plantés par année dans les zones de priorité 2 ou 3, sur les terrains municipaux des 9 municipalités, incluant une diversité fonctionnelle (arbres fruitiers, à grand déploiement, résistants à la sécheresse, etc.)	2027 En continu	\$ \$\$\$



Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
	Assurer l'application cohérente et systématique de la réglementation relative à la plantation d'arbres sur les propriétés privées	MRC, municipalités	Une tournée d'inspection annuelle par municipalité afin d'assurer le minimum requis d'arbres par terrain	En continu	\$
	Élaborer une stratégie de verdissement à l'échelle du territoire	MRC, municipalités	Campagne de communication pour faire connaître la valeur des services écosystémiques rendus par la forêt urbaine	2027	\$\$
			Distribuer des arbres annuellement, incluant une diversité fonctionnelle	En continu	\$\$
			Viser à atteindre la cible de 30 % de canopée dans chaque quartier (être en voie de l'atteindre en fonction des arbres plantés d'ici 2035)	2035	\$
	Réduire les surfaces minéralisées et intégrer des aménagements verts dans les projets d'infrastructure des espaces publics	MRC, municipalités	Intégration de normes au schéma d'aménagement et de développement sur l'intégration des aménagements verts	En continu	\$
3.2 Préserver la ressource en eau	Élaborer et mettre en œuvre une campagne de communication/sensibilisation sur la réduction de la consommation d'eau potable	MRC, municipalités, CRE, OBV	Réduction de 15 % de la consommation d'eau résidentielle d'ici 2035. Campagne de porte à porte réalisée chaque été	2035	\$
3.3 Assurer la résilience des milieux de vie face aux précipitations abondantes et fréquentes	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des eaux pluviales	MRC, municipalités, CRE, OBV	Cartographie des risques d'inondations pluviales à l'échelle du territoire	2027	\$\$
			Distribution de barils de récupération d'eau de pluie	En continu	\$\$
			Campagne de communication/sensibilisation à l'importance de l'aménagement perméable, jardins de pluie, etc, sur les terrains résidentiels	2027	\$\$

THÈME 4 :

La protection des infrastructures et l'adaptation des opérations municipales



Légende pour l'ordre de grandeur des coûts :

\$ —> moins de 50 000 \$
 \$\$ —> 50 000 \$ à 100 000 \$
 \$\$\$ —> plus de 100 000 \$

Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
4.1 Protéger les infrastructures stratégiques	Mettre en œuvre une stratégie de contrôle des mouvements de sol sur les berges de la rivière Ashuapmushuan	MRC, Ville de Saint-Félicien	Protection à long terme de la route Saint-Eusèbe, des résidences privées et du réseau de distribution d'eau potable dans le secteur	2027	\$\$\$
	Remplacer les ponceaux en état de détérioration tout en dimensionnant aux normes adaptées aux courbes IDF pour 2071-2100 avec le scénario SSP3-7.0, en adoptant l'approche de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV)	MRC, municipalités	10 ponceaux par année (remplacement avec surdimensionnement), en priorisant ceux qui ont le potentiel d'isoler un grand nombre de résidences permanentes en cas de bris	En continu	\$\$\$
	Réaliser des coupes préventives afin d'éviter que des infrastructures stratégiques (routes, réseau électrique vers les prises d'eau potable) soient coupées lors de forts vents	MRC, municipalités	Augmentation du budget d'entretien/ prévention de 25 % d'ici 2027	2027	\$\$\$
			Avoir un portrait de l'ensemble des infrastructures vulnérables d'ici 2028	2027	\$



Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
4.2 Réduire les émissions de GES corporatives	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux (en encourageant de meilleures pratiques, notamment la certification LEED, pour les nouveaux bâtiments et en rénovant ceux existants)	MRC, municipalités, FQM, UMQ, Hydro-Québec	Non-quantifiable	En continu	\$\$
	Convertir les systèmes municipaux au mazout et au gaz naturel vers des systèmes électriques à haute performance		3,95% de réduction	2027	\$\$
	Éliminer complètement les émissions associées aux réfrigérants dans les bâtiments municipaux en adoptant un suivi proactif des équipements		0,21% de réduction	2027	\$
	Livrer le bois récolté sur les TPI en priorité aux usines les plus près, avec une marge préférentielle de 10 % sur le prix offert		1,03% de réduction	2027	\$
	Remplacer 25 % de la flotte des véhicules légers à essence des municipalités vers des équivalents électriques		2,78% de réduction	2027	\$\$\$
	Promouvoir l'adoption de politiques de télétravail, de covoiturage et l'utilisation du transport collectif auprès des organisations municipales, afin de réduire de 10 % les émissions associées aux déplacements de travail		0,07% de réduction	2035	\$
	Former les employés municipaux à l'écoconduite pour réduire de 15 % la consommation de carburants associée aux véhicules à essence ou diesel		1,59% de réduction	2035	\$
	Adapter les pratiques d'entretien des espaces verts (réduction de 20 % de superficie entretenue pour laisser place à la biodiversité)		0,11% de réduction	2027	\$
	Réduire la fréquence de collecte des déchets		3,44% de réduction	2030	\$
	Changer les ampoules des lampadaires et des feux de circulation pour des technologies à faible consommation (DEL)		Non-quantifiable	2028	\$
	Adapter les pratiques de réfection des chaussées pour atteindre une cible de 25 % d'enrobés recyclés		Non-quantifiable	2030	\$\$
	Systématiser la pratique du tri des matières résiduelles dans les bâtiments municipaux		Non-quantifiable	2027	\$



Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
4.3 Réduire les émissions de GES collectives	Soutenir la mise en œuvre du PGMR 2024-2031 et poursuivre la réduction à la source des déchets	MRC, municipalités, RMR, CQDD	Atteinte de la cible de 3428 tCO ₂ eq. en 2031 pour le secteur	En continu	\$
	Participation au comité de gestion des débris en cas de sinistre		Adoption d'un plan de gestion des débris en cas de sinistre	2028	\$
	Élaborer des plans de mobilité durable pour la ville de Roberval et la ville de Saint-Félicien		Deux plans de mobilité durable sur le territoire de la MRC	2027	\$\$
	Installer des bornes de recharge rapide sur les stationnements municipaux		20 bornes de recharge rapide supplémentaires	2027-2028	\$\$\$
	Assurer la densification des milieux de vie à travers la révision du schéma d'aménagement et de développement		Adoption du SAD révisé	2027	\$
	Offrir un incitatif municipal pour encourager les propriétaires à supprimer le mazout comme source de chauffage		25 éliminations de systèmes de chauffage au mazout sur le territoire	2028	\$\$
	Accompagner les entreprises du territoire dans leurs démarches de réduction des émissions de GES avec l'activateur du Développement Durable développé par le CQDD		5 entreprises accompagnées par année dans une démarche intégrée de DD	En continu	\$

THÈME 5 :

Se préparer aux événements climatiques extrêmes

Légende pour l'ordre de grandeur des coûts :

\$ → moins de 50 000 \$
 \$\$ → 50 000 \$ à 100 000 \$
 \$\$\$ → plus de 100 000 \$

Objectif	Mesure	Acteurs impliqués/ responsables de la mise en œuvre	Résultat escompté (cible)	Échéancier approximatif de mise en œuvre	Ordre de grandeur des coûts
5.1 Se préparer aux événements de pluie extrême	Implanter des infrastructures de rétention des eaux pluviales dans les zones d'intervention prioritaires face aux inondations pluviales (couvettes)	MRC, municipalités	1 infrastructure implantée par année dans les zones d'intervention prioritaire : • Jardin de pluie • Bassin de rétention • Noues végétalisées	En continu	\$\$\$
			Développer un outil de modélisation hydraulique du réseau pluvial et faire le portrait diagnostique de la capacité des réseaux	2028	\$\$\$
5.2 Se préparer aux inondations fluviales	Acquérir des connaissances sur les zones inondables du territoire	MRC	Cartographie des zones d'inondabilité et de mobilité des rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Ticouapé	2027	\$\$\$
			Intégrer les zones d'inondabilité et de mobilité au schéma d'aménagement et de développement	2027	\$
5.3 Se préparer aux feux de végétation	Mise en œuvre de mesures d'adaptation liées aux feux de végétation	MRC, municipalités, SOPFEU	4 municipalités avec une planification des travaux de gestion du combustible (SOPFEU)	2028	\$\$
			Dans les secteurs de villégiature et TNO, appliquer les bonnes pratiques d'adaptation des bâtiments aux feux de forêt (intelli-feu Canada)	2028	\$



8. MESURES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Tableau de bord de la transition climatique dans Domaine-du-Roy

Les résultats escomptés (cibles) prévus au plan d'action sont des indicateurs de mise en œuvre. Ils renseignent donc sur l'état d'avancement des activités réalisées par rapport aux actions prévues dans ce plan d'action. Le tableau suivant présente des indicateurs plus généraux d'avancement de la transition climatique locale, qui composeront un tableau de bord utilisé à l'interne, avec les équipes municipales et les parties prenantes.

TABLEAU 5 : Indicateurs utilisés dans le tableau de bord de suivi de la transition climatique pour la MRC du Domaine-du-Roy.

Lien avec les objectifs de réduction/adaptation (voir le plan d'action)	Indicateur	Unité de mesure	Calcul/ source des données
3.1, 3.3	% de couvert arboré dans les périmètres urbains des 9 municipalités	Pourcentage de la superficie d'un périmètre urbain recouvert par le houppier (cime des arbres).	Imagerie aérienne/ géomatique à l'interne
	Nombre de personnes qui ont accès à un îlot de fraîcheur (centre de rafraîchissement) dans leur ville/municipalité	Nombre de personnes/ population	Équipes municipales
	Nombre de personnes qui vivent à moins de 500 mètres d'un point d'eau potable	Nombre de personnes/ population	Équipes municipales/ géomatique à l'interne
3.2	Réduction de la consommation d'eau potable	Litres d'eau consommés par habitant en une année	Équipes municipales d'ingénierie et travaux publics
4.2	Réduction des émissions de GES corporatives	Tonnes de CO ₂ éq.	Inventaire réalisé à l'interne
	Nombre de bâtiments décarbonés	Nombre de bâtiments	Équipes municipales
4.3	Réduction des émissions de GES collectives	Tonnes de CO ₂ éq	Inventaire réalisé à l'interne
	Nombre de bornes de recharge rapide installées sur les terrains municipaux	Nombre de bornes	Équipes municipales
5.1	Ruissellement annuel évité par les aménagements perméables (bassin de rétention, jardin de pluie, etc.)	Nombre de mètres cubes dont le ruissellement vers les infrastructures grises (égout pluvial ou unitaire) est évité sur une base annuelle. On multiplie donc le cumul moyen des précipitations annuelles dans le climat de référence par la superficie qui draine vers les aménagements perméables	Équipes municipales d'ingénierie et travaux publics
3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 5.3	Nombre de règlements adoptés en lien avec le soutien à la transition climatique	Nombre de règlements municipaux (issus du nouveau schéma d'aménagement et du Plan climat)	Équipes municipales

Moyens de diffusion et de suivi de l'avancement du Plan

Afin de poursuivre la mobilisation intersectorielle, de créer des opportunités de dialogue avec les intervenants sur le territoire et d'assurer une imputabilité face à la population et aux parties prenantes, la MRC s'engage à utiliser les moyens de diffusion suivants pour communiquer l'état d'avancement du plan :



4

rencontres par an du
chantier Climatique



4

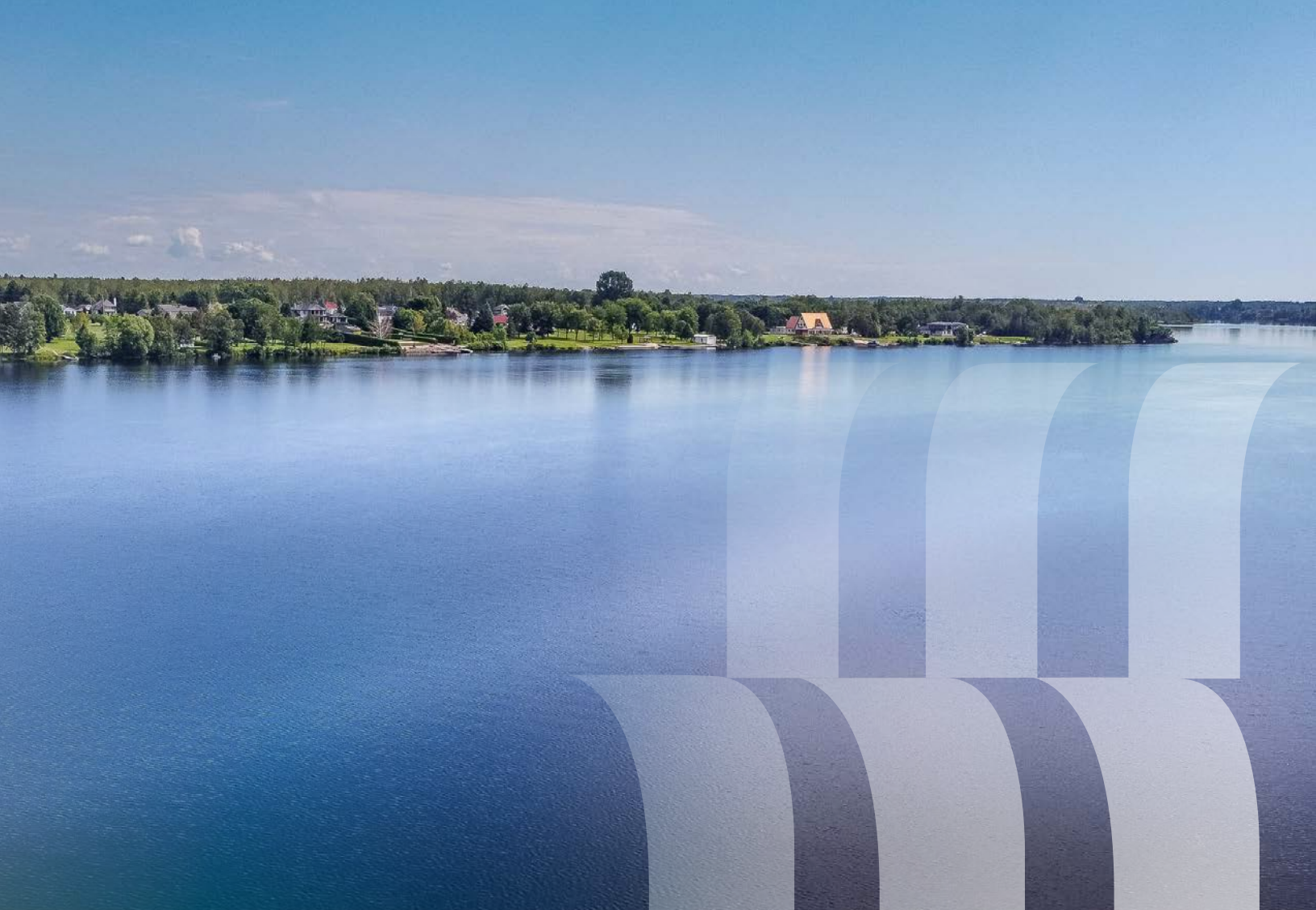
rencontres par an
de l'équipe de projet
municipale



Rapport annuel des
activités de la MRC



Mise à jour des
inventaires de GES
corporatifs et collectifs
aux 5 ans



mrcdomaineduroy.ca

